

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Permanences 1 fois par mois | le jeudi après-midi

Maison de l'Habitat | 99 rue du Maréchal Foch à Sarreguemines

PRISE DE RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE



Pourquoi prendre rendez-vous ?



pour avoir des conseils d'un professionnel compétent, indépendant et attentif à vos besoins



pour avoir vos réponses à l'ensemble de vos questions architecturales, réglementaires, techniques et administratives



pour prendre les bonnes décisions et faire les choix les plus pertinents

Prise de rendez-vous obligatoire



urbanisme@agglo-sarreguemines.fr



03 87 28 97 42

SERVICE ENTièrement GRATUIT